

Correction – Développement construit

L'influence de la France dans le monde et ses limites

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · BREVET 2024 · Pays du groupe 1

Sujet. En vous appuyant sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe, rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes montrant l'influence de la France dans le monde et ses limites.

1. Comprendre le sujet

Le sujet comporte deux volets de même importance : l'influence de la France et « ses limites ». Une copie qui ne consacre qu'une phrase aux limites perd beaucoup de points. Pour l'influence, regroupe les domaines (économie, culture, géopolitique) dans une première partie efficace et bien illustrée. Pour les limites, pense au poids démographique et économique réduit, aux difficultés économiques (dette, industrie), au recul en Afrique et au besoin de l'Europe. La notion de puissance moyenne est la clé : un pays influent partout, mais qui ne peut rivaliser seul avec les États-Unis ou la Chine.

2. Les repères à mobiliser

- Moins de 1 % de la population mondiale, environ 3 % de la richesse mondiale
- Parmi les dix premières puissances économiques mondiales
- Environ 320 millions de francophones
- Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, puissance nucléaire depuis 1960
- 2022-2023 : départ des soldats français du Mali, du Burkina Faso et du Niger
- Dette publique supérieure à 110 % du PIB

3. Le plan

1. Une influence mondiale

- Économie : dix premières puissances, firmes (LVMH, TotalEnergies), première destination touristique
- Culture : la francophonie, environ 320 millions de locuteurs
- Géopolitique : Conseil de sécurité de l'ONU, arme nucléaire, deuxième ZEE grâce à l'outre-mer

2. Des limites réelles

- Une puissance moyenne : environ 3 % de la richesse mondiale, dette publique au-delà de 110 % du PIB, recul industriel
- Une présence contestée en Afrique : départs du Mali, du Burkina Faso et du Niger (2022-2023)
- Le recul du français face à l'anglais ; le besoin de l'Union européenne pour peser

4. Le développement construit rédigé

La France fait partie des pays qui comptent dans le monde : on la qualifie souvent de puissance, car elle est capable d'agir hors de ses frontières. Mais avec moins de 1 % de la population mondiale, elle n'a

pas le poids des États-Unis ou de la Chine. Nous montrerons d'abord les formes de son influence, puis ses limites.

D'abord, la France exerce une influence dans de nombreux domaines. Sur le plan économique, elle figure parmi les dix premières puissances mondiales et ses firmes, comme LVMH ou TotalEnergies, sont présentes partout. Elle est aussi la première destination touristique mondiale, avec près de 100 millions de visiteurs étrangers par an. Sur le plan culturel, la **francophonie** rassemble environ 320 millions de locuteurs. Sur le plan géopolitique, elle est membre permanent du **Conseil de sécurité de l'ONU**, possède l'arme nucléaire et, grâce à l'outre-mer, la deuxième **zone économique exclusive** du monde.

Cependant, cette influence connaît des limites. La France est une **puissance moyenne** : son économie ne représente qu'environ 3 % de la richesse mondiale et sa dette publique dépasse 110 % de son PIB. Son industrie a reculé et elle achète à l'étranger plus qu'elle ne vend. En Afrique, sa présence est contestée : après des coups d'État, les nouveaux dirigeants du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont exigé le départ des soldats français entre 2022 et 2023. Enfin, le français recule face à l'anglais dans les échanges internationaux. Pour peser davantage, la France s'appuie donc sur l'Union européenne.

En conclusion, la France exerce une influence mondiale réelle, supérieure à son poids démographique, mais qui s'affaiblit dans certaines régions. Son avenir de puissance passe largement par l'Europe.

Le piège de ce sujet. La plupart des copies oublient les limites ou les réduisent à une phrase de conclusion. Or elles forment la moitié du sujet : consacrez-leur une vraie partie argumentée.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).